

Séance du 01 février 2024

L'an deux mille vingt quatre et le 1er février à 19h00, le Conseil Municipal de Gamarde-les-Bains, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jérôme CURUTCHET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	10	10
		Pour : 10
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Sophie DESPERIES, Isabelle DUGENE, Nathalie GAREIN, Solange LASSALLE, Maryse LESPEZ, Céline VILLENAVE, Patrick DUPREUILH, Denis LACAPE, Julien LAGESTE

Procurat ion(s) :

Camille DULAMON à Jérôme CURUTCHET

Etai(en)t absent(s) :

Patricia ROUDAUT

Date de la convocation
26 janvier 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Camille DULAMON, Jean-Marc CASTETS, Pierre LANQUETIN, Adelino MACHADO

Date d'affichage
26 janvier 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Patrick DUPREUILH

06 février 2024
et publication du
06 février 2024

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, après en avoir délibéré

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	948 300,00
	Réalisé :	675 927,91
	Reste à réaliser :	270 484,00

Recettes	Prévu :	948 300,00
	Réalisé :	462 454,57
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 528 736,00
	Réalisé :	1 165 416,06
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	1 528 736,00
	Réalisé :	1 601 902,32
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-213 473,34
Fonctionnement :	436 486,26
Résultat global :	223 012,92

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gamarde-les-Bains

Le Maire, CURUTCHET Jérôme

le(s) secrétaire(s) de séance

